

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**
73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt-trois, mercredi 12 juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 04/07/2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mmes POLLET Catherine – DUPONCHEL Magali – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – VILLARD Michel – POLLET Bernard – SAMSON Julien

Absents : VILLARD Dominique a donné pouvoir à BERARD Olivier
SAMSON Julien a donné pouvoir à BOUCLIER BEAUCHET Christine

M.BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION 2023 DE PARTICIPATION A LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DES HURTIERES

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de renouveler la convention de participation de la commune à la bibliothèque intercommunale des Hurtières, cette dernière arrivant à échéance au 1^{er} avril 2023. Il est proposé de renouveler cette convention pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} avril 2023.

La participation des Communes est la suivante :

- Saint Georges d'Hurtières estimé à 50% du coût total
- Saint Alban D'Hurtières 1000 euros
- Saint Pierre de Belleville 600 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE le renouvellement de la convention d'adhésion de la commune de Saint Pierre de Belleville au sein de la bibliothèque intercommunale des Hurtières ;**
- **APPROUVE la participation financière annuelle des Communes dont les 600€ de Saint Pierre de Belleville;**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer la convention bibliothèque intercommunale avec la commune de Saint Alban d'Hurtières et Saint Georges d'Hurtières.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

